

# MERS-Les-Bains



Mer et lumières



STATION BALNÉAIRE  
STATION DE TOURISME



Classée par Décret du 27 02 2009

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION - ETE 2009 - N° 29



**BONNES VACANCES A TOUS !**

**FÊTE DES BAIGNEURS  
les 25 et 26 juillet**

La nouvelle balayeuse  
est opérationnelle

> Page 3

Des Mersois qui  
bougent

> Pages 6 à 11

Découverte : Le Bois  
de Rompval

> Pages 20 à 24

## > PRATIQUE

**MAIRIE DE MERS-LES-BAINS**  
Avenue Pierre et Marie Curie  
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Email : [servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr](mailto:servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr)

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)



### Accueil :

Lundi	de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 08 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 08 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h 00 à 12 h

## > VOS ELUS

- ▶ **MAQUET Emmanuel**, Maire, Conseiller Général  
Permanence : le samedi de 10 h à 12 h et en semaine, sur rendez-vous.  
Email : [emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr](mailto:emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr)  
- Permanence cantonale libre le dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h à Ault et différentes communes du canton, se renseigner -

### - ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- ▶ **THOMIRE Christian**  
(culture, associations, défense contre la mer)  
Le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous  
Email : [christian.thomire@ville-merslesbains.fr](mailto:christian.thomire@ville-merslesbains.fr)
- ▶ **DELEPINE Michel**  
(cohésion sociale, patrimoine, secteur sauvegardé et cimetière)  
Le mardi (horaires au 02 27 28 06 63)  
Email : [michel.delepine@ville-merslesbains.fr](mailto:michel.delepine@ville-merslesbains.fr)
- ▶ **LETU Rose**  
(affaires scolaires)  
Le matin sur rendez-vous  
Email : [rose.letu@ville-merslesbains.fr](mailto:rose.letu@ville-merslesbains.fr)
- ▶ **DOUILLET Régine**  
(Enfance, jeunesse et adolescence)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous  
Email : [regine.douillet@ville-merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@ville-merslesbains.fr)
- ▶ **ALLEGRAND Jean-Louis**  
(environnement, cadre de vie, propreté et fleurissement des quartiers)  
Sur rendez-vous le vendredi  
Email : [jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr](mailto:jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr)
- ▶ **BECQUET Didier**, (services techniques)  
Sur rendez-vous le vendredi au 02 27 28 24 35  
Email : [didier.becquet@ville-merslesbains.fr](mailto:didier.becquet@ville-merslesbains.fr)

## > DIVERS

- > Médiathèque, r. Doumer tél. 02 35 50 08 46
- > Cybersite, r. Doumer tél. 02 35 50 88 68
- > Centre-loisirs Les Tilleuls  
56 rue Dumont tél. 02 35 86 23 48
- > Piscine  
Rue du 19 mars 1962 tél. 02 35 86 24 51
- > Garderie Les Moussaillons  
Ecole Curie tél. 02 35 86 20 80
- > Atelier d'Art municipal (Salle du Portillon)  
Dessin, peinture tél. 06 60 43 51 37  
Sculpture tél. 06 73 50 92 05
- > Ecole de Musiques Municipale  
rue Maurice Dupont tél. 02 35 50 73 44
- > Ecole Primaire Jules Verne-Les Tilleuls  
rue Jules Verne tél. 02 35 50 67 16
- > Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie  
Avenue Curie tél. 02 35 86 20 80

## > Culture

- > Service Culturel  
Médiathèque rue Doumer tél. 02 35 50 20 79  
Email : [magali.dufrien@ville-merslesbains.fr](mailto:magali.dufrien@ville-merslesbains.fr)

## > COMMUNICATION

- > Service Communication  
en mairie tél. 02 27 28 06 64  
Email : [servicecommunication@ville-merslesbains.fr](mailto:servicecommunication@ville-merslesbains.fr)

## > TOURISME

- > Office de Tourisme\*\*  
rue Jules Barni tél. 02 27 28 06 46

## > PERMANENCES

- > Assistante sociale : lundi de 14 h à 17 h (Sur RDV auprès du centre médico-social de Ault au 03 60 03 42 10.)
- > Consultation des nourrissons :  
les 1er et 3ème lundis de 14 h à 17 h.
- > Sécurité sociale : le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.
- > CRAM : sur rendez-vous au 06 08 97 89 59.
- > Mission locale : le 2ème Mercredi de 14 h à 17 h.
- > Caisse d'allocations familiales : en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h.

**GENDARMERIE 02 35 86 14 66 OU LE 17  
URGENCES SANTÉ 15 - POMPIERS 18  
CENTRE ANTI-POISON 0 825 812 822**

### MERS-Les-Bains, Mer et Lumière...

Magazine d'information municipale, trimestriel gratuit

VILLE DE MERS-LES-BAINS - HÔTEL DE VILLE -  
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - BP 70045 - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MR LE MAIRE DE MERS

CONCEPTION (RÉDACTION ET PHOTOS, INFOGRAPHIE) :

SERVICE COMMUNICATION RICARDO BOIMARE AU 02 27 28 06 64



**MAQUET Emmanuel**

Maire,  
Conseiller général

# EDITO

**C**hers Mersoises et Mersoises,

**A**u moment où je dois écrire cet éditorial du journal d'été 2009, nous sommes tous partagés par deux sentiments, celui d'être touchés, d'une part, par une crise financière et économique mondiale qui débouche sur une crise sociale sans précédent depuis le début des temps modernes, et d'autre part d'être au début de la saison 2009 qui semble, d'un point de vue météorologique, plutôt bien se présenter.

La financiarisation à outrance de l'économie mondiale l'a emmenée au bord du gouffre. Sans l'intervention des États au chevet de nos banques, nous aurions assisté à la banqueroute de notre système financier. Nous sommes passés au bord du précipice, alors oui, nous devons changer ce système absurde où l'économie ne pense plus à l'homme et à la croissance de son bien-être, mais uniquement au retour sur investissement que doit générer le capital investi dans l'outil de travail.

Le tissu industriel de notre Vimeu et de la vallée de Bresle fût organisé à partir de structures familiales. Ces créateurs d'entreprises ont tout investi pour générer de l'activité et de l'emploi ; ce capitalisme familial n'a rien à voir avec le capitalisme financier qui trahit cette conception résumée par cette belle citation du général De Gaulle "le seul enjeu qui vaille, c'est celui de l'homme".

Les informations dont nous sommes en possession nous inquiètent tous. A notre place et à notre tâche, nous devons veiller à ce que les hommes et les femmes touchés par ces restructurations industrielles soient aidés. Ils n'ont pas démérité et ils n'y sont pour rien.

Pour certains, la saison 2009 sera l'occasion d'échapper, le temps des vacances, à ces difficultés, pour d'autres ils devront rester dans notre belle ville ou encore pour nos amis touristes, ce sera l'occasion de découvrir notre station ou de la retrouver.

Tant par ces aménagements que par sa programmation culturelle et ses animations ludiques, nous nous sommes mobilisés pour que vous profitiez pleinement de cette trêve estivale.

Alors bonnes vacances à tous,

Votre maire et conseiller général,  
Emmanuel MAQUET.

*Bien à vous*

*Emmanuel MAQUET.*

**MERS-LES-BAINS** *est classée*  
**STATION DE TOURISME**  
**STATION BALNÉAIRE**



Décret du 27 02 2009

## POURSUIVRE l'amélioration au quotidien

### ● Signalétique et réfection de pelouse sur le versant de la falaise

Après la pose de barrières de sécurité en bois sur le sommet et sur le blockhaus d'observation, la pose d'un panneau de signalisation des randonnées pédestres, la réfection totale de la voirie et des trottoirs ainsi que l'aménagement d'un parking, la zone d'accès à la falaise, juste en face du camping, vient aussi de recevoir des apports de terre afin de procéder à la correction des niveaux de pelouse. L'ensemble a été nivelé puis réengazonné pour être régulièrement tondu. L'endroit a également été doté de nouveaux panneaux de sécurité, posés le long de l'accès à Notre-Dame de la Falaise et afin de signaler le risque d'éboulements au sommet, des promeneurs ne se rendant pas toujours compte du risque...



### ● Réfection des bordures et de l'enrobé de la rue du 19 mars 1962...



C'était très attendu, compte tenu d'un fort état de dégradation. En juin, la rue du 19 mars 1962, celle qui dessert notamment la caserne des pompiers, la piscine ou encore les tennis et qui accueille les camping-cars, a reçu de nouvelles bordures ainsi qu'un nouvel enrobé...

### ● Remise à niveau du chalet de nécessité du centre-ville



Le chalet de nécessité, victime de vandalisme intérieur, a dû être entièrement repris avec la pose de sanitaires suspendus en aluminium... L'extérieur a lui aussi été revu...

### ● Remise en gravillons du parking du jardin d'enfants



Détérioré par un usage régulier et la pose d'une nouvelle canalisation, le parking du jardin d'enfants a été rénové en mai. Une couche de fixateur recouverte de graviers rouge a été posée afin de restituer sa présentation initiale...

### ● Signalétique de l'Espace Prévert

Il convenait de proposer une signalétique adaptée pour l'Espace Prévert, riche en terme de structures ouvertes au public.

L'Espace Prévert, le point emploi, la médiathèque, le cybersite mais aussi la salle des fêtes et le cinéma sont désormais signalés de façon pertinente, au dessus des portes de l'Espace mais également en haut de la rue Doumer...



# UNE BALAYEUSE neuve pour la propreté des rues

Le samedi 6 juin, a été présentée la nouvelle balayeuse municipale "MFH 5000". L'ancienne balayeuse nécessitait en effet de coûteuses réparations au bout de près de douze ans de fonctionnement, il a donc été décidé d'investir 129 000 € dans un nouveau véhicule aux dernières normes en terme de traitement de voiries.

Cet achat important pour la collectivité est un acte fort. "Notre volonté est d'avoir une ville propre, pour les mersois comme pour nos visiteurs, nous répondrons donc à leurs attentes légitimes en la matière" soulignaient les élus.

Le conseil municipal dont Mr le maire, l'adjoint à l'Environnement Jean-Louis Allegrand ainsi que le responsable des services techniques Hervé Duplessis ont assisté à la présentation du véhicule, ce qui a permis à tous de prendre conscience des multiples capacités du nouvel équipement.

La balayeuse est équipée de brosses directionnelles à jets d'eau, d'aspirateurs, de filtres à particules, de systèmes de réduction des bruits, d'économie d'énergie et d'eau ainsi que d'un poste de travail adapté facilitant sa conduite.

Par ailleurs, celle-ci ne nécessite pas de permis poids lourds pour sa conduite, l'équipement pouvant ainsi également passer dans des petites rues.

La balayeuse sera conduite par les agents municipaux Laurent Souchu et Jacky Vincent, elle passera régulièrement dans chaque rue de la commune, bien sûr en fonction de la présence de voitures en stationnement ou non, et chaque jour au sein des quartiers de la plage et du centre-ville durant la saison estivale.



**Pour contacter les services techniques  
en cas de besoin : Tél. 02.27.28.24.35  
[servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr](mailto:servicetechnique.merslesbains@wanadoo.fr)**

## UNE PAUSE pour le Pavillon Bleu

*Impacté par les pluies de l'été 2008, le Pavillon Bleu ne flottera pas sur notre plage cet été. Le label Européen note toutefois l'excellente qualité des autres critères environnementaux de notre commune...*

Depuis 2006, Mers-les-Bains affichait le Pavillon Bleu sur la plage et en centre-ville notamment à l'office de tourisme et à la mairie, qui consistait en un repère visuel pour les touristes. Ce ne sera pas le cas en 2009.

Suite aux très fortes pluies de la saison 2008, l'analyse des eaux de baignade menée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) n'a pas permis de maintenir le classement en catégorie "A", condition incontournable d'obtention du label.

Pour rappel, le Pavillon Bleu est attribué par un jury International aux communes qui en font la demande et qui répondent à des critères précis d'éducation à l'Environnement, de gestion des déchets, d'environnement général et de gestion de l'eau.

La qualité de l'eau de baignade est un critère impératif, la commune doit

être en "A" en fin de saison pour être labellisée l'année suivante.

"Nous n'avons pas démérité. Nous voyons nos efforts impactés par les pluies exceptionnelles de 2008, alors que cela ne préjuge en rien de la qualité de l'eau pour 2009, le label ayant un an de décalage" précise Mr le maire.

Il y a en effet nécessité de prendre en compte l'ensemble des rejets en mer, notamment agricoles, des bassins versants de la Bresle et le fait que la houle montante peut les porter vers la plage de Mers.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée municipale note une tendance de fond, celle d'une très nette amélioration des différents critères, dont ceux liés à l'environnement ou encore à l'accessibilité, qui ont valu à Mers-les-bains d'être classée en Station Balnéaire et Station Touristique officielle en conseil d'Etat cette année.

En charge du Pavillon Bleu à Paris, Pascale Crouzier a rejoint pleinement ce constat en indiquant que Mers-les-Bains avait vu ses eaux de baignade classées en "B" fin 2008 en raison



d'une pluviométrie largement au-dessus des normales saisonnières. Il est en effet connu qu'une forte pluviométrie peut impacter ponctuellement la qualité de l'eau de baignade.

Mers n'a donc pu défendre son Pavillon Bleu pour 2009, ce qui n'enlève rien à la volonté municipale de s'engager dans une politique de développement durable globale et à l'excellente qualité des autres critères du Pavillon Bleu.

"Nous sommes très confiants sur la capacité de la station à revenir au palmarès 2010 avec un classement en A des eaux de baignades" a conclu le responsable du Pavillon Bleu. ■

### ● Des vasques fleuries pour la placette de la rue Raspail



De belles vasques de fleurs ont été posées aux quatre coins de la petite place de la rue Raspail et garnies de fleurs par le service des Espaces Verts. Les gens du quartier ont décidé de les entretenir, merci à eux...

### ● Les cartons des particuliers et du Marché ne sont plus collectés par la com' de com !

La Communauté de Communes Bresle Maritime a pris la décision **de ne plus ramasser les cartons dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, qu'ils soient issus des particuliers ou des professionnels.** Les cartons sont acceptés dans les déchetteries de Ault et du Tréport. Pour les professionnels, d'autres solutions existent, comme mettre une benne spécifique au sein de son entreprise par exemple. (Cette prestation peut aussi être assurée par des prestataires privés afin de trouver la solution la plus adaptée à chaque situation). **Pour valoriser les cartons, une seule solution : les déposer dans les déchetteries.** Le carton ainsi récupéré coûte beaucoup moins cher à traiter que les ordures ménagères ce qui permet d'alléger **la facture du traitement des déchets.** Ayons le réflexe de la déchetterie pour les déchets ménagers et trions les autres.

# LA RESIDENCE HOTELIERE en construction

► *Le chantier de la Résidence Hôtelière, projet privé mené par le Groupe Nexity et réalisé par le Groupe Eiffage, mène bon train. La livraison est prévue pour juillet 2010...*

Nous vous l'avions annoncé dans de précédentes éditions, c'est aujourd'hui une réalité. La Résidence Hôtelière est actuellement en construction sur le site Casino, près de l'Espace "Prévert". La préparation des fondations est désormais réalisée et à la mi juin, ce sont les pieux de consolidation de l'ensemble du bâtiment qui ont été effectués.

Rappelons que ce projet, par ailleurs totalement privé (\*), va permettre à Mers-les-Bains, nouvelle Station Balnéaire et Touristique classée par Décret en Conseil d'Etat en février de cette année, d'augmenter sa capacité d'accueil avec une offre touristique différente.

Cette résidence proposera en effet diverses prestations de type hôtelier avec par exemple cham-bre faite, blanchisserie, piscine et services, ceci pour un séjour agréable et sans souci.

La résidence devrait être livrée au 1er juillet 2010, date à laquelle le groupe Lagrange, chargé de sa commercialisation par la location des hébergements, prendra le relais en s'appuyant sur ses centrales de réservations nationales.



En 2010, le groupe Lagrange commercialisera les hébergements sous forme de location hôtelière...



(\* NB : contrairement à ce qui a déjà été entendu ici ou là, peut-être en fonction de la proximité de salles communales comme l'Espace Prévert par exemple, ce n'est pas "la municipalité qui fait construire" la résidence hôtelière, qui est une initiative entièrement privée.)

## ● Nécessité de dégager la vue au niveau des parvis de tête d'épis

Conformément à la Loi Littoral, la ville devra progressivement dégager des "cônes de vue" à hauteur de chaque parvis de tête d'épi. Des cabines de plages devront donc changer de place. Un premier parvis a déjà été traité en ce sens.

Dans le dispositif global d'aménagement de la plage, chaque parvis a en effet été aménagé en tant que point d'observation afin de permettre aux promeneurs de voir la mer.



### ● Hommage aux Combattants



Suite à des faits de résistance, les déportés Mersois Julien Hédin, Maurice Dupont, André Vasseur, Lucien Leducq et Henri Lebeuf ne sont jamais revenus des camps de la mort. Lors de la cérémonie d'hommage en présence de très nombreux enfants des écoles, un calicot "Pardonne, n'oublie pas" représentant un dessin de déporté a rappelé toute l'horreur des fours crématoires.

Les élus, les pompiers, les autorités et porte-drapeaux ont rendu un hommage particulièrement émouvant au général de Gaulle, auteur du fameux appel du 18 juin 1940 lancé sur les ondes de la radio britannique BBC. Après les dépôts de gerbes habituels, c'est le député junior, le jeune mersois Antoine Legout, qui a lu le texte officiel du 18 juin avant les cérémonies d'usage. Le général avait difficilement obtenu l'accord de mise à disposition de la radio par le premier ministre Winston Churchill. Non enregistré ce jour-là, somme toute peu entendu, l'appel historique du général sera réitéré et enregistré le 22 juin, devenant le texte fondateur de la Résistance et générant une mobilisation sans précédent. Quatre ans après, le 14 juin 1944, le général débarquera enfin sur le sol Français, à Courseulles, à bord du contre-torpilleur "La combattante". Peu après il entrera dans Paris avec le Maréchal Leclerc...



Les enfants des écoles se sont largement mobilisés lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, aux côtés des élus et du conseil municipal, de Mr le maire, des associations d'anciens combattants et porte-drapeaux et de la population. L'anniversaire de la victoire sur l'occupant demeure un signe fort. Chaque petit mersois portait le drapeau d'un des pays alliés qui nous ont aidés.



### ● Une fête des Voisins télévisée

Opération relayée par le service culturel municipal, la fête des voisins a été un succès complet avec une participation de chaque quartier de la commune, ce qui a ravi les organisateurs. Que ce soit celui de l'esplanade, celui dit "du dépôt SNCF" ou encore de la résidence Nadia et des Joncs Marins, sans oublier celui de l'église avec une action rue Pasteur, chaque quartier a répondu présent. Tous ont partagé le verre de l'amitié puis un barbecue, certains jusqu'à 3 heures le lendemain matin ! L'initiative a même fait l'objet d'un passage sur France3 Picardie.





## Vie Mersoise

### ● Fin de saison en beauté pour les aînés

Présidé depuis quelques mois par Monique Delgat, le club des aînés a organisé fin juin sa traditionnelle expo-vente des travaux réalisés lors des ateliers durant l'année. Du point de croix, de la couture, mais aussi des objets réalisés et peints par les membres du club étaient proposés à prix modiques. Dans la rue Doumer et jusqu'à la place Lefort, le club proposait aussi une brocante. Celle-ci a été un succès puisque les participants étaient plus nombreux que l'an passé. A noter que les aînés seront présents lors de la prochaine fête des baigneurs, avant de se retrouver dès septembre tous les jeudis après-midi à la salle des fêtes...



### ● Garder la forme avec l'Aquagym

Fort d'une trentaine de nageuses et nageurs, le club d'Aquagym de la piscine municipale, encadré par Martine Gruy, a achevé la saison en beauté, fin juin.

Martine a en effet trouvé un moyen sympa et original de "partir en vacances", en invitant les membres à se baigner directement dans la Manche, en contrebas du centre nautique. A noter que l'aquagym, qui consiste en des mouvements toniques dans l'eau, ne nécessite pas de savoir déjà nager. C'est bon pour l'arthrose, le mal de dos, et c'est aussi une façon de se muscler sans douleur. L'aquagym redémarrera à la mi-septembre, un certificat médical suffit...



### ● Des diplômes à la piscine

Dirigée par Thierry Crampon, l'école de natation est à destination des enfants âgés de 7 à 11 ans. Ceux-ci apprennent à nager à leur rythme au sein de la piscine municipale, le tout sous la bienveillance de l'équipe d'accueil et de formation.

La saison ayant été bonne, leur moniteur Thierry Crampon a décidé de récompenser les enfants. Fin juin, lors de la dernière séance, celui-ci leur a remis un beau diplôme correspondant à leur niveau de natation. Les enfants ont apprécié la démarche, de même que les parents présents. La remise s'est achevée par le verre de l'amitié. A l'année prochaine...



### ● Un triathlon dans Mers pour les primaires

400 enfants des communes voisines de Béthencourt-sur-Mer, Friville-Escarbotin, Feuquières, Woignarue et bien sûr Mers-les-Bains ont disputé un triathlon avec leurs enseignants, au mois de mai. Longueurs en piscine, circuits en vélo tout terrain et courses d'obstacles au stade Montéfiore étaient au programme d'une sortie à l'initiative des enseignants membres de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). Les organisateurs se sont réjouis du bon déroulement de la journée et ont remercié la municipalité pour la mise à disposition des structures ainsi que de l'agent de sécurité Bruno Davergne. A l'issue, les adjointes Mersoises Rose Letu et Régine Douillet ont offert un beau livre à chaque classe participante.



### ● Les primaires au Futuroscope de Poitiers

La municipalité répond toujours favorablement aux demandes de voyages pédagogiques des enseignants. Les voyages forment la jeunesse, dit-on, et c'est bien volontiers que la ville aide financièrement les initiatives des enseignants, notamment en terme de transport. Parmi les nombreuses sorties pédagogiques, celle du 14 au 17 avril au Futuroscope de Poitiers, mise en place par Virginie Greuez pour les élèves de CM2 et par Laetitia Dufresnoy pour les élèves de CE2/CM1. Au programme, et outre le célèbre futuroscope, des activités autour du développement durable et des ateliers internet avec gravure de Cd...

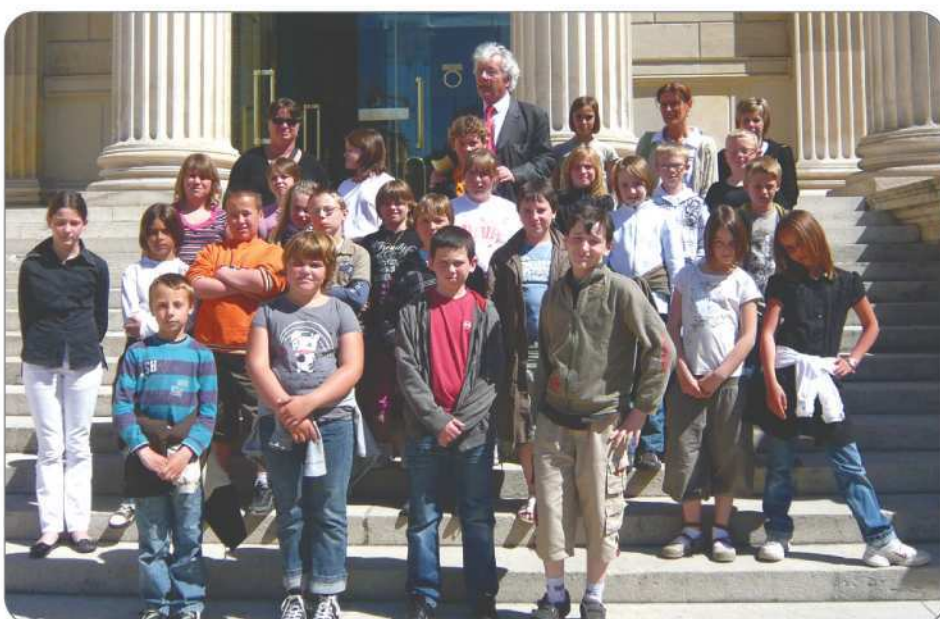


### ● Et à l'Assemblée Nationale à Paris

La classe de CM2 de Mme Greuez souscrit depuis plusieurs années à l'opération "Le Parlement des enfants", qui a pour objectif de faire découvrir et d'expliquer aux enfants le fonctionnement des institutions de la République.

La classe s'est donc rendue à Paris le mardi 2 juin pour visiter l'Assemblée Nationale grâce à un bus affrété par la municipalité, et les petits mersoises ont été accueillis en personne par leur député, Mr Jérôme Bignon.

Avec un guide, les petits mersoises ont visité l'hémicycle et ont pris la mesure du fonctionnement quotidien du Parlement...



## Vie Scolaire

### ● Fin d'année pour les enseignants

Les enseignants et les responsables du groupe scolaire Jules-Verne/Les Tilleuls ainsi que ceux de l'école maternelle Curie ont été reçus en mairie fin juin pour le traditionnel verre de l'amitié de fin d'année. Mr le maire, l'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu et les conseillers municipaux ont souligné l'attachement qu'ils portent aux affaires scolaires. Mr le maire a rappelé toute l'importance de l'école et de la formation compte tenu d'un contexte économique global extrêmement défavorable. L'enseignante Denise Louvet est partie en retraite et Mme Fauquembergue quitte Mers pour Gamaches...



### ● L'association des Petit Ecoliers de Mers

L'association loi 1901 des Petits écoliers de Mers a été créée au mois de novembre 2008 par quelques bénévoles, avec pour objectif d'apporter du bien-être au sein du groupe scolaire Jules Verne-Les Tilleuls.

Parmi les fondateurs, figurent le vice-président Gilles Degouve, le trésorier Bertrand Greuez, la secrétaire Martine Forestier, membres Mmes Sandrine Depoilly et Fanny Filtner, président Jacques Thiébault.

L'association a offert aux élèves de CM2 de Mme Greuez un coffret comprenant un dictionnaire et un atlas afin de leur permettre d'accéder au collège dans les meilleures conditions. Cette initiative a pu être possible grâce aux bénéfices réalisés lors de l'organisation de diverses manifestations et par une subvention municipale.

Pour la prochaine année, les membres espèrent l'adhésion de nouveaux parents d'élèves, ce qui permettrait de renforcer plus encore leur action envers les enfants. L'association souhaite de bonnes vacances à tous...



### ● Diplômes à l'école Municipale de Musiques EMM

Fin d'année scolaire pour les élèves de l'école municipale de Musiques (EMM) que dirige François Ménard.

Mardi 30 juin, toute l'équipe des professeurs et les élèves ont partagé une soirée sympathique sur fond de remise officielle des diplômes à la salle des fêtes, assortie d'une paëlla particulièrement conviviale et musicale bien sûr. L'occasion pour le directeur de souligner l'excellent travail réalisé à longueur d'année par les élèves de l'école de musiques...



## Au Collège...

### ● Des collégiens Mersoïses primés à Amiens

Trois élèves Mersoïses de 3ème A ont été primés en catégorie "lecteurs avertis" du concours "C'est tout lu !" du Conseil Général de la Somme. Cindy Léger, Anthony Pineau et Djessy Costé ont illustré un ouvrage sur Lucie Aubrac avec leur professeur de français Mme Savoie et le professeur documentaliste Laurent Sauvieux. Leur travail a été reconnu comme le meilleur par un jury des collèges de Villers-Bocage et Villers Bretonneux. Les élèves gagnants ont remporté chacun un carnet de chèques-livres d'un montant de 30 € qui leur a été remis à Amiens et en présence du principal Robert Dumur. Félicitations...



### ● Les collégiens en Alsace

Quelque 43 élèves de 3ème du collège Frédéric Joliot Curie ont effectué un voyage pédagogique en Alsace du 14 au 17 avril dernier sur deux thématiques, l'histoire de la région et de la seconde guerre mondiale ainsi que la découverte de la région de Colmar. Durant ces quelques jours, les élèves ont eu un programme riche et varié avec outre la visite guidée de la ville de Colmar, celle du Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck ou encore du musée Unterlinden de Colmar, de Riquewihr (maison Hansi, vignobles...), l'Abri de Hatten et le camp de concentration du Struthof...



### ● Et bonne retraite pour Robert Dumur

Principal du collège depuis 1998, Mr Robert Dumur fait valoir cette année ses droits à la retraite. Le collège voit donc partir un principal particulièrement chaleureux et profondément humain. Mr Dumur a en effet toujours facilité le dialogue quand c'était possible. Robert Dumur a été mis à l'honneur par ses collègues ainsi que par Mr le maire et conseiller général qui lui a remis la médaille de la ville de Mers gravée à son nom ainsi que la médaille d'honneur Départementale. Son successeur, Mr Lahouste (à g.), vient du lycée professionnel de Berck sur mer. Il prendra ses fonctions d'ici peu.



### ● Noces d'or pour les époux Henneton

Les époux Guy et Marie-Louise Henneton et leur famille ont célébré leurs noces d'or, début juin, accueillis à la salle Dailly par plusieurs élus dont Mr le maire. "Nous assistons aujourd'hui à la reconnaissance d'une magnifique parole donnée et tenue" soulignait Mr le maire. Née en 1924 à Mers, Marie-Louise Fertel rencontre Guy Henneton au cours d'un bal d'entreprise, lui aussi né en 1924 mais à Béthune et entré à la verrerie en 1956 après son retour de la campagne de France.

De cette union naîtront deux enfants, Myriam en 1962 et Laurent en 1964, qui formeront une belle famille avec Maude et Hervé, issus d'une première union de Mr Henneton. Le couple a désormais quatre petits-enfants.

Mr Guy Henneton achèvera sa carrière Chez Saint-Gobain-Desjonquères en tant que responsable des ressources humaines avant de s'engager dans la vie associative puis communale de 1989 à 1993 en tant qu'adjoint aux finances en charge de différents dossiers...



### ● Noces d'or pour les époux Rimbart

Les époux Rimbart ont eux aussi été accueillis par Mr le maire pour leurs 50 ans de mariage. Née en 1939 à Mers, Ginette Conseil, fille de Féréol Conseil, cheminot et conseiller municipal d'Ernest Dailly, travaille à la Poste de 1957 à 1961. Né en 1938 à Dieppe, Claude Rimbart est le 10ème d'une fratrie de 13, que la maman élèvera en grande partie seule, (le papa étant disparu en Eure et Loire en 1944). En 1956, alors âgé de 18 ans, il rentre à la verrerie Desjonquères puis termine responsable des expéditions et du magasin produits finis. Après 42 ans, il prendra une retraite bien méritée en 1998. Ginette et Claude se sont rencontrés en 1957. Le 27 juin 1959 ils se disent oui devant le maire Ernest Dailly. Naîtront deux filles, Dominique en 1960 et Muriel en 1961, et presque 13 ans après, un garçon, Eric.

Tous 3 donneront à leurs parents 5 petits enfants dont les 2 premiers donneront à leur tour deux arrière-petits enfants et bientôt un 3ème. Félicitations !



### ● Au feu les pompiers...

Les pompiers, la clique, les élus dont Mr le maire, l'harmonie municipale et la population ont célébré la tradition du feu de la Saint-Jean. Après un concert très apprécié de l'harmonie et une distribution de flambeaux aux enfants, le cortège a parcouru en musique différentes artères de la commune avant de se retrouver sur la prairie pour le bûcher. Les pompiers avaient confectionné pour l'occasion un immense personnage, un guitariste assis sur une chaise, placé tout en haut du tas de bois. L'ouvrage, bien rembourré et renforcé de grillage, a tenu longtemps avant d'être consumé pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents. La tradition est respectée...



# MERS-LES-BAINS<sup>(80)</sup>

## Fête des BAIGNEURS

25  
& 26  
Juillet  
2009

Balades à poneys  
Bain de Mer en costume  
Promenades en calèche  
Métiers et Jeux d'antan  
Animaux de la ferme  
Véhicules anciens  
Mariage 1900  
Feu d'artifice  
Spectacles & Concerts  
Défilé costumé  
Décoration de façades  
et de cabines de plage  
Bal Picard

Costumez-vous et  
rejoignez-nous !

Renseignements : Office de Tourisme 02 27 28 06 46  
[www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr)  
Association Fête des Baigneurs - 02 35 50 20 79





# ACTIVITÉS ET LOISIRS de l'Été

> Consulter également le panneau électronique de centre-ville ou le site [www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr)  
 Infos supplémentaires : **Office de Tourisme, rue Jules Barni, tél. 02 27 28 06 46.**

## LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte toute l'année (y compris pendant les vacances scolaires, voir horaires d'été ci-dessous).

Elle est située au 1er étage de l'Espace Prévert (rue Paul Doumer), l'entrée se fait par la salle d'exposition Traverse.

Tél. : 02 35 50 08 46

Courriel : [mediatheque@ville-merslesbains.fr](mailto:mediatheque@ville-merslesbains.fr)

Libre consultation sur place des documents. L'emprunt de livres et de CD ainsi que l'utilisation des postes informatiques du cybersite nécessitent un abonnement (valable un an, nous consulter si vacancier).

### Documents disponibles :

- Romans (littérature, policiers, science fiction, gros caractères...)
- Bandes Dessinées pour enfants et adultes,
- Magazines divers, documentaires, beaux livres...
- Albums, romans et documentaires pour enfants et adolescents,
- CD-rom de jeux éducatifs pour enfants,
- CD : classique, jazz, hip-hop, rock, variétés internationales et française, world, reggae, musique pour enfants...



### LES HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

ÉTÉ (6/7 au 15/8)	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	10 - 12 h	Fermé
Mercredi	10 - 12 h	15 - 18 h
Jeudi	10 - 12 h	15 - 18 h
Vendredi	Fermé	15 - 18 h
Samedi	Fermé	Fermé

### LES ANIMATIONS JUILLET AOÛT SEPTEMBRE

>>> **TOUS LES VENDREDIS** dès 16 h : MARCHÉ FERMIER du 3 juillet au 28 août place du marché. (Infos au 02.35.50.20.79)

>>> **TOUS LES MERCREDIS** dès 17 h : MARCHÉ ARTISANAL du 8 juillet et 26 août sur l'esplanade. (Infos au 02.35.50.20.79)

>>> **TOUS LES JEUDIS** en juillet et août, des visites du quartier balnéaire classé en secteur sauvegardé (villas époque 1900) sont proposées au public à 15 h. Le tarif adulte est fixé à 4 euros et pour les enfants de moins de 12 ans à 2,50 euros. La visite est possible avec un minimum de 5 participants. Les inscriptions se font à l'office de tourisme rue Barni ou au 02.27.28.06.46.

**PROGRAMME ESTIVAL 2009 du service culturel municipal, toutes les dates des Arts de la rue : théâtre de rue, concerts, cinéma en plein air, marché nocturnes et fermiers, feux d'artifice : le programme sera disponible au début de l'été à l'Office de Tourisme, dans les commerces de la ville et sur le site [www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr).**

**Dimanche 5 juillet** : Le Mers Athlétic Club organise une réderie au stade municipal. Infos au 02. 35.86.02.61.

**Mercredi 8 juillet** : Concours de dessin à thème sur l'esplanade à 14 h organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46), marché artisanal nocturne dès 17 h.

**Vendredi 10 juillet** : A 21 h sur l'Esplanade (face au poste de secours). De 21 h à 22 h, prestation de la fanfare "La

## TRAVERSE

Espace Prévert

### PROGRAMME 2009

<http://traverse80.free.fr>

> 25 juin - 2 août  
**Olivier ROUAULT, peintre**  
**Didier BECQUART, sculpteur**

> 6 août - 20 septembre  
**Youssef AOUN, peintre**  
**Gilles DURFORT, sculpteur**

> 24 septembre - 1er novembre  
 Quartier Libre avec Delphine Bloc, peintre - Lise Esposito, sculpteur - Françoise Lelièvre, peintre - Mary Chaplin, peintre - Franck Brodier, vitrailliste - Philippe Desloubières, sculpteur.

Expositions d'Art Contemporain, peintures et sculptures à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15h à 19h, entrée libre...



L'association Traverse fait la promotion des arts plastiques...  
 Association "Traverse" - Claude Larcher  
 10 rue Sadi Carnot - 80350 Mers-les-Bains Tél/fax 02.35.86.11.85  
 06 08 63 14 72 - Email : [traverse80@free.fr](mailto:traverse80@free.fr)

Bidayenne" d'Arrest, à 22 h 30 concert nocturne de l'harmonie municipale de Mers les Bains dans le cadre de ses 125 ans. Gratuit.

**Samedi 11 et jusqu'au 16 juillet** : tournoi des jeunes au tennis-club. (Infos au 02 35 86 25 37).

**Dimanche 12 juillet** : Brocante des Jeunes Sapeurs Pompiers. Restauration sur place possible. Règlement à l'inscription, 3 € le mètre, tél. : 02.27.28.02.20.

**Dimanche 12 juillet** : Visite guidée de la falaise avec l'association Le Myosotis (06.65.45.03.74), Rendez-vous à 17 h devant le restaurant les Mouettes. Après une présentation de la falaise, il faut affronter ses 96 mètres pour emprunter le chemin des douaniers (même s'il a quelque peu changé de place, c'est celui qu'empruntaient les douaniers pour leur ronde). C'est aujourd'hui un chemin de grande randonnée qui permet de découvrir une très large variété de fleurs. Parcours de 4,5 km d'une durée de 2 h 30. Rendez-vous au pied de la falaise, face au restaurant Les Mouettes. Tarif 6 € par adulte, gratuit pour les enfants sages.

**Lundi 13 juillet** : Concours de pêche à la crevette à 10 h sur la plage, (office de tourisme - (infos au 02.27.28.06.46).

**Lundi 13 juillet** : Feu d'artifice, avec retraite aux flambeaux, tiré à hauteur de la gare SNCF entre Mers-les-Bains et le Tréport.

**Mercredi 15 juillet** : Concours d'œuvres de sable à 14 h 30, organisé par l'office de tourisme (Infos 02.27.28.06.46)

**Mercredi 15 juillet** : Visite guidée de la falaise avec le Myosotis (06.65.45.03.74), Rendez-vous à 9 h 30 devant le restaurant les Mouettes. (détails ci-dessus).

**Mercredi 15 juillet** : 20 h 45, église Saint-Martin : concert Bach et Haëndel (Heures Musicales en Vallée de la Bresle). Entrée 10€, étudiants 6 €, -10 ans gratuit. Infos 02.35.86.54.87.

**Vendredi 17 juillet** : Concert "Cordes et voix magiques d'Ukraine" (Association Compagnons de St-Martin et Ecole Municipale de Musiques). Billetterie librairie "Toute la Presse" (à côté de la Poste).

**Samedi 18 juillet** : 14 h 30 concours de sable, inscription à l'office de tourisme rue Barni.

De 20 à 23 h au restaurant Le Parisien, Musiques d'Afrique avec Jeff Louna à la guitare Jazz. (gratuit hors consos).

**Vendredi 24 juillet** : Concours de minigolf, rendez-vous à 10 h au mini-golf près de la piscine. Organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Vendredi 24 juillet** : Tournoi salade au tennis-club (02.35.86.25.37).

**Samedi 25 et dimanche 26 juillet** : 7ème Fête des baigneurs sur le thème des bains de mer 1900. Costumez-vous et rejoignez-nous ! Nombreuses animations (voir page 12).

**Dimanche 26 juillet** : Visite guidée de la falaise avec le Myosotis (06.65.45.03.74), Rendez-vous à 17 h devant le restaurant les Mouettes.

**Mercredi 29 juillet** : Concours de dessins sur galets à 14 h sur l'esplanade organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Mercredi 29 juillet** : Animation "Courir sauter lancer" dès 13 h 30 sur l'esplanade. (Voir page ci-contre).

**Mercredi 29 juillet** : Visite guidée de la falaise avec le Myosotis (06.65.45.03.74), Rendez-vous à 9 h 30 devant le restaurant les Mouettes.

**Samedi 1 août** : De 20 à 23 h au restaurant Le Parisien, Les incompatibles (Nougaro, Sheller, Lavilliers) (gratuit hors consos).

**Du 4 au 15 août** : Grand tournoi été séniors et vétérans au Tennis Club.

**Mercredi 5 août** : Concours de dessin à thème sur l'esplanade à 14 h organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Vendredi 7 août** : 22 h sur la prairie, séance de ciné plein air "hancock", gratuit dans le cadre de Passeurs d'Images - Un été au ciné. Infos au 02.35.50.08.46.

**Samedi 8 août** : Concours de pêche ouvert à tous sur la plage par le Surf Casting Club, inscriptions jusqu'à 16 h, infos au 06.82.99.68.01 ou 03.22.60.61.54.

**Samedi 8 août** : De 20 à 23 h au restaurant Le Parisien, Chant et guitare Nicolas Bravin (Prince, Fugain, Noir Désir, Beatles...) (gratuit hors consos).

**Dimanche 9 août** : Quartier des Joncs Marins, espace du Vert Coteau : barbecue géant, apéritif et café offert par l'association "Bien vivre aux Joncs Marins". Chacun apporte son panier et ses grillades, animation pétanque. (02.35.50.73.67-02.35.86.67.09)

**Mercredi 12 août** : Concours de pêche à la crevette à 10 h sur la plage, organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Mercredi 12 août** : Visite guidée de la falaise avec le Myosotis (06.65.45.03.74), Rendez-vous à 17 h devant "les Mouettes".

**Samedi 15 août** : L'amicale des sapeurs pompiers organise une brocante vide-grenier. Réservations au 02.27.28.02.20.

**Samedi 15 août** : Défilé avec orchestre et feu d'artifice à 23 h sur la prairie.

**Mardi 18 août** : Concours de dessins sur galets à 14 h sur l'esplanade organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Vendredi 21 août** : Concours de mini-golf, rendez-vous à 10 h au mini-golf près de la piscine. Organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23 août** : Festival Musique Rock "La Nouba", 5ème édition. Scène ouverte sur les 3 jours, accès gratuit, restauration sur place dès 17 h. Association "Les amis de l'o'Brien".

**Samedi 22 août** : De 20 à 23 h au "Parisien", Duo piano et guitare Jazz Alain Nascimento et Jeff Louna (gratuit hors consos).

**Dimanche 23 août** : braderie et vide-grenier de l'UCIAM. Infos au 02.35.86.19.61.

**Mercredi 26 août** : Concours d'œuvres de sable à 10 h 30, organisé par l'office de tourisme (02.27.28.06.46).

**Vendredi 28 août** : 16 h place du marché, course des Garçons de café, Infos au 02.35.86.19.91.

**Samedi 5 septembre** : 20 h salle des fêtes, loto du Mers Ac.

**Dimanche 6 septembre** : >8 h à 18 h salle des fêtes : réderie des Vieilles Dentelles et loisirs créatifs avec le club des aînés.

**Samedi 12 sept** : Forum des associations en partenariat avec l'office de tourisme et animé par Mr Rannou.



## "Courir Sauter Lancer" 2009 :

# FAITES UN SAUT A LA PLAGE le mercredi 29 juillet !

Les jeunes sportifs du Comité Olympique de la Bresse (C.O.B) Athlétisme vous attendent de pied ferme le mercredi 29 juillet dès 14 h sur l'esplanade pour des ateliers "Courir, sauter et lancer". Une animation sportive gratuite pour tous !

**CETTE ANNEE, C'EST LA 5EME EDITION DE LA TOURNEE DES PLAGES "COURIR SAUTER LANCER" ET LE MERCREDI 29 JUILLET, ELLE PASSE A MERS-LES-BAINS ALORS N'HESITEZ-PAS !**

(ANIMATION GRATUITE avec le concours de la Municipalité de Mers-les-Bains)

### > AU PROGRAMME :

13 h 30 Accueil et inscriptions sur l'esplanade, (entre l'hôtel Bellevue et le restaurant "Les Mouettes")  
14 h 00 à 15 h 15 : 1ère rotation sur les ateliers athlé,  
15 h 30 à 16 h 45 : 2ème rotation sur les ateliers athlé,  
17 h 00 à 17 h 30 : Démonstration de sauts hauteur/perche, de haies par athlètes confirmés,  
17 h 30 à 18 h 45 : 3ème rotation sur les ateliers athlé,  
et aussi, de 14 h 00 à 18 h 00 : Marche nordique et marche d'orientation.

### > ACTIVITÉS D'ATHLÉTISME POUR TOUS (dès 5 ans à 18 ans et plus)

Découvrez l'athlétisme de la tournée des plages et prenez du plaisir :

- Course individuelle de 30m chrono électrique avec départ en starting block,
- Course individuelle de 30m haies sur une piste de tapis mousse,
- Saut en longueur sur un tapis,
- Saut à la perche et du saut en hauteur,
- Lancer de poids et/ou médecine ball
- Lancer de disque et de marteau.

### > ACTIVITÉS SPORT DÉTENTE POUR LA FAMILLE

Tout au long de l'après midi et dès 14 h par équipe ou en famille :

- ORIENTATION : rechercher des balises à l'aide d'une carte sur un parcours de 4 km,
- MARCHE NORDIQUE : faites vos premiers pas avec des bâtons (40 mn).

### > DÉMONSTRATIONS

- Objectif : assister aux démonstratifs et aux défis de nos athlètes du COB Athlétisme, apprécier le style de nos jeunes au saut en hauteur ; technique fosbury assurée.

Notre page web : <http://www.courses-marches3villes.fr/courir-sauter-lancer.php>.

Adresse mail : [CourirSauterLancer@hotmail.fr](mailto:CourirSauterLancer@hotmail.fr).

> Public : toute la famille,  
jeunes de 5 ans à 18 ans,  
> Horaires :  
de 13 h 30 à 18 h 30

UN TEE-SHIRT ET LA CARTE  
PERF' ATHLÉ POUR TOUS LES  
ATHLÈTES DE LA TOURNÉE  
2009 !

animation gratuite

Courir Sauter Lancer

Sprint Haies Longue Perche Poids Disque Marche

www.athle.com

Mers-les-bains  
le mercredi 29 juillet

Logos: Gym, Mers-les-Bains, COB, Mers, France, Mers-les-Bains



**Suivez la tournée 2009 :** 13 dates au programme (du 28 juillet au 14 août), de la ville d'Eu à Léry Poses en passant par le Tréport, Mers-les-Bains, Criel, Dieppe, Quiberville, St Valéry, Fécamp, Yport, Etretat, le Havre et Jumièges !

INSCRIPTION INDIVIDUELLE OU EN FAMILLE,  
INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS,  
DES CENTRES AÉRÉS, DES CLUBS,  
DES ASSOCIATIONS DE QUARTIER...

## SALON "MERS LES LIVRES" : un défi relevé

Le 4ème salon "Mers-les-Livres" s'est tenu durant le week-end des 27 et 28 juin sur l'esplanade. Organisé par l'Agence Régionale du Livre Picasco et le service culturel municipal, celui-ci a été un succès, tant en terme d'auteurs ayant participé à la manifestation qu'en terme de fréquentation du public. Tous les ateliers ont pleinement fonctionné, les auteurs ont échangé avec les visiteurs durant les deux jours et les enfants ont été ravis de ce qui leur était proposé...



Programme estival 2009 du service culturel municipal, toutes les dates des Arts de la rue : théâtre de rue, concerts, cinéma en plein air, marché nocturnes et fermiers, feux d'artifice : le programme sera disponible au début de l'été à l'Office de Tourisme, dans les commerces de la ville et sur le site [www.ville-merslesbains.fr](http://www.ville-merslesbains.fr).



### EVENEMENT

animation gratuite

Courir  
Sauter  
Lancer

Sprint  
Haies  
Longueur  
Perche  
Poids  
Disque  
Marteau

www.atnle.com

Ateliers d'Athlétisme à

**Mers-les-bains**  
**le mercredi 29 juillet**

à partir de 13 h 30 sur l'esplanade

MERS-LES-BAINS

# L'OFFICE DE TOURISME vous propose...








## Concours de PHOTOGRAPHIE

sur la destination  
BAIE DE SOMME -  
PICARDIE MARITIME  
"LES 4 SAISONS"  
1er mai - 30 septembre 2009

---

Inscrivez-vous dans l'un des  
17 Offices du Tourisme  
& Syndicats d'initiative  
de la Picardie maritime.

---

Organisé par la Conférence des OTSI  
de la Picardie maritime,  
le Courrier picard  
et l'Association du Parc Naturel Régional

Pour tous renseignements, consultez le site  
<http://www.baiedesomme-picardiemaritime.com>  
et lisez le Courrier picard dès fin avril !



**Jusqu'au 30 septembre 2009 :**

Participez au concours de photographie organisé par la Conférence des Offices de Tourisme de la Picardie Maritime en partenariat avec le quotidien *LE COURRIER PICARD* et l'Association du Parc Naturel Régional.

Inscription à l'office de tourisme de Mers-les-Bains ou dans l'un des 17 Offices de Tourisme de la Destination. Thème 2009 : "Les 4 saisons".

Règlement et bulletin d'inscription sur <http://www.baiedesomme-picardiemaritime.com>. Renseignements Tél. : 03 22 29 34 07 ou par mail : [otsi.airaines@orange.fr](mailto:otsi.airaines@orange.fr).

### TRAINS A LA MER

La 11e édition de l'opération "Trains à la mer" se déroule les samedis, dimanches et fêtes jusqu'au 30 août 2009.

Une tarification spéciale sera mise en place pendant cette période, permettant de rallier Le Tréport et Mers au départ de toutes les gares de Picardie ainsi que de Paris-Nord, à savoir 50 % de réduction pour les adultes et prix forfaitaire de 5 € l'aller retour pour les enfants de 4 à 12 ans sous réserve que l'enfant soit accompagné d'un adulte, gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Aller-retour en 2ème classe.

<http://www.ter-sncf.com/Picardie/bonsplans> & 36 35.

### FEUILLET ANIMATIONS

L'Office de Tourisme diffuse un agenda hebdomadaire des animations.

Retrouvez-le chaque vendredi chez les annonceurs, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et bien sûr à celui de l'Office de Tourisme.



### L'Info chez vous

Recevez gratuitement la lettre des animations de Mers-les-Bains par courriel. Pour ce faire, communiquez vos nom, prénom, adresse e-mail et code postal à l'Office de Tourisme par téléphone au 02 27 28 06 46, par courriel : [officedetourisme@ville-mersslesbains.fr](mailto:officedetourisme@ville-mersslesbains.fr)

**MERS-les-Bains** est classée  
**STATION BALNEAIRE**  
et de **TOURISME**



Décret en Conseil d'Etat du 27 Février 2009



**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi au Samedi  
10 - 12 h & 14 h 30 - 18 h  
Dimanche et jours fériés :  
10 - 12 h & 15 - 17 h

[officedetourisme@ville-mersslesbains.fr](mailto:officedetourisme@ville-mersslesbains.fr)

# ART RELIGIEUX : la nécessité de préserver

Le christ du calvaire central du cimetière communal, représentatif de l'art religieux et au demeurant fort expressif, a été récemment déposé par une entreprise Frivilloise spécialisée afin de le faire bénéficier d'une restauration.

Le métal est en effet attaqué en plusieurs endroits par la corrosion, comme on peut le constater sur la photo à droite, et il est urgent d'agir afin de stopper le processus de fragilisation.

En charge du patrimoine, l'adjoint Michel Delépine envisage sur ce dossier de restauration une collaboration entre la Municipalité et l'association des Compagnons de Saint-Martin, voire avec la Fondation du Patrimoine par le biais de dons privés si le devis s'avérait particulièrement élevé. Réalisé en alliage de métaux, le christ pèse environ 140 kg...



## ● Les villas enchantées : un succès

Le concert gratuit des "Villas Enchantées" proposé fin mai à l'église Saint-Martin a été un succès complet. L'évènement était une initiative de l'adjoint Jean-Louis Allegrand, du directeur de l'école de musiques François Ménard et de l'association "Accord-Musiques" de Paris. Ces chanteurs et musiciens amateurs se sont produits en un répertoire sympathique et original sur le thème de la mer et des villas Mersoises...



Enfant en souffrance  
enfant menacé  
enfant maltraité

**03 22 97 22 97**

24h/24 • 7 jours/7

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE EU ET DES ENVIRONS

Accident, maladie... les besoins de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S) sont importants. Totalement sécurisé, le don de sang est un geste fort de solidarité envers son prochain. On peut, un jour, en avoir besoin soi-même...



### PROCHAINES COLLECTES :

**mardi 7 juillet, mardi 4 août,  
mardi 3 novembre**

Pavillon des Ministres à Eu (cour du château) de 8 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 45. N'hésitez-pas !

# UNE ACTION au plus près des gens

► Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité les aînés autour de la table. L'occasion de resserrer les liens entre les élus et les Mersoïses...

Environ 140 aînés âgés de plus de 65 ans ont répondu présents à l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour le traditionnel repas de fin de saison, début juin à la salle des fêtes.

C'est en présence de Mr le maire et conseiller général et de Mr Michel Delépine, adjoint aux affaires sociales en charge du CCAS, que les aînés ont passé un moment fort convivial.

Parmi les aînés, on saluait la présence des doyens de la commune, Mr Roger Wallet né en 1912, ainsi que de trois doyennes nées en 1919, Mesdames Geneviève Désert, Marcelle Marchand et Lucienne Gourlay, cette dernière fêtant d'ailleurs son 90ème anniversaire le jour même du repas.



### ● ANPE : LUNDI MATIN

Le point relais ANPE est ouvert uniquement les lundis matin de 9 h à 12 h, (et plus le jeudi).  
Merci.

### ● PERMANENCE DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale n'est ouvert au public que l'après-midi le mardi, le jeudi et le vendredi.

### ● INFOS

Une question à poser, un renseignement ? Vous pouvez joindre le C.C.A.S au 02.27.28.06.63.

### Utile

**Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17**  
**Urgences santé 15 - Pompiers 18**  
**Centre anti-poison 0 825 812 822**  
**Dépannage EDF - GDF (urgence 24 h/24)**  
**-Electricité 0 810 333 080 (prix appel local)**  
**-Gaz 0 810 433 080 (prix appel local)**

### Addiction

**DROGUES INFO SERVICE**  
0 800 23 13 13  
> 7j/7, appel gratuit  
**ECOUTE CANNABIS**  
0 811 91 20 20  
> 8 h - 20 h,  
coût appel local

**ECOUTE ALCOOL**  
0 811 91 30 30  
> 14 h - 2 h, coût appel local  
**TABAC INFO SERVICE**  
0 825 309 310  
> Du lundi au samedi, 8 h - 20 h, 0.15 €/min.

**MERS-les-Bains** est classée

**STATION BALNEAIRE**

et de **TOURISME**

Décret en Conseil d'Etat du 27 Février 2009





## LE BOIS DE ROMPVAL *et les Falaises Picardes*

► *Entre Mers-les-Bains, le Bois de Cise et le bleu de la ligne d'horizon, se trouve l'exceptionnel site du Bois de Rompval, propriété du Conservatoire du Littoral. Découverte...*

Le Bois de Rompval, soit 68 hectares de superbe nature préservée face à la Manche et au sommet des splendides falaises picardes, est sur le territoire de la commune de Mers-les-Bains. Il est la propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1994, et est suivi par le Syndicat Mixte baie de Somme/Grand Littoral Picard.

Le Bois n'est pas accessible au public. Seuls les randonneurs ont un droit de passage uniquement sur une bande de 100 mètres longeant la crête des falaises et non dans le bois. Le Bois de Rompval lui-même demeure donc méconnu à la fois des mersois et des touristes, ceci afin d'en protéger efficacement la faune et la flore.

Lors de la fête de la nature, nous avons eu l'autorisation de le parcourir avec un guide naturaliste. L'endroit est généreux : le faucon Pèlerin est de nouveau présent depuis 2002, le Fulmar Boréal également, le chevreuil côtoie le blaireau ou encore de magnifiques papillons "Paon de jour".

Côté flore, la lisière du bois résiste aux embruns et aux vents, ce qui permet la présence du Sceau de Salomon, de l'Ail des Ours à l'odeur caractéristique, de la fougère Aigle, du Fragon petit Houx, de l'Euphorbe ou encore de la Jacynthe des bois aux immenses tapis mauves. Sans oublier bien sûr les aubépines, les frênes et autres érables champêtres, voire même quelques châtaigniers.

Quant aux falaises picardes, très en relief avec leurs nombreuses valleuses dont certaines cultivées face à la mer, elles sont exceptionnelles et illustrent à merveille les fameux "Laboureurs de la terre et laboureurs de la mer" de Victor Hugo. Quelques clichés fort sympathiques vous sont proposés ici...

*Franchissement de la valleuse de Boulval en venant du panorama de Notre-Dame de la Falaise. On aperçoit le Bois de Rompval au second plan ainsi que Ault...*



*Une succession de dénivelés caractéristique des valleuses de craie. A droite, l'orée du Bois de Rompval, au fond Ault et Cayeux...*



## LE BOIS DE ROMPVAL *et les Falaises Picardes*



Cette barrière de franchissement permet aux randonneurs de suivre le sommet des falaises, prudence recommandée...



On devine toutes les taches de couleurs et donc autant de variétés différentes d'arbres et d'arbustes...

**H**avre de paix et de nature préservée, le site présente de nombreuses vallées en autant d'immenses balcons sur la mer. Dans le bois, la nature mélange à merveille les bleus, les verts et les jaunes, mais aussi les blancs et les mauves en un assemblage judicieux et changeant selon les saisons...



A l'orée du Bois, la proximité de la mer offre des paysages bien sympathiques...



Le bois de Rompval a accueilli un camp de chars anglais durant la guerre 14-18, d'où le nom de "prairie aux anglais" donné à ce vaste espace préservé en son milieu. (Voir aussi la fosse à char en haut de la page 23.)



Tordus et façonnés par le vent, les arbres offrent un paysage particulier fort original...



# LE BOIS DE ROMPVAL *et les Falaises Picardes*



Des argousiers et des épineux marquent la limite entre le bois et les vallons des sommets crayeux...



Le Bois révèle par endroits de magnifiques prairies qu'il convient en effet de préserver...



Le pigeon Biset



Géranium sauvage



La Fougère "Aigle" crochue



Fleurs de Véronique...

Le bois de Rompval est une relique des forêts littorales (chênaies-charmaies) modelées par le vent. Il est constitué de nombreuses entités naturelles : taillis sous futaie (feuillus) ; futaie (feuillus) ; ourlet protecteur à Prunus Spinoza (prunellier) ; pré pâturé ; pelouse ; valleuses...

Les essences les plus représentatives de la futaie sont : sur la partie Sud-Ouest, le châtaignier (*Castanea sativa*, espèce introduite, à croissance très vigoureuse). On le trouve en mélange avec l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le bouleau verruqueux et pubescent (*Betula verrucosa*, *Betula pubescens*), le merisier (*Prunus avium*), le chêne pédonculé et sessile (*Quercus robur* et *petraea*), le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), le

tremble (*Populus tremula*), l'érable champêtre (*Acer campestre*), le frêne (*Fraxinus excelsior*), et le saule marsault (*Salix caprea*). Sur la partie Sud-Est, le chêne pédonculé (*Quercus robur*) reprend sa position dominante. La grande originalité du bois de Rompval réside dans son facteur limitant : le vent. La majorité du peuplement est ainsi anémomorphosée (modification de la forme des plantes et des paysages végétaux sous l'effet des vents dominants) et sa faible croissance laisse place à une entité atypique formée par la "futaie naine". Outre la Bécasse des bois qui reste une familière du site, on observe aussi des espèces nichant sur les falaises comme le Pétrel fulmar (protégé au niveau national), le Pigeon biset et le Goéland argenté.



Des Genêts en fleurs



Papillon Paon de jour sur Jacynthe des Bois





# LE BOIS DE ROMPVAL *et les Falaises Picardes*

Une fosse pour dissimulation de char anglais de 14-18...



...et une inscription d'origine, "Handzaeme Flandres Occidentale 1916".



**A**u fur et à mesure des saisons, autant de tableaux vivants superbes pour tout passionné de nature et de photographie...



Au printemps, les pommiers sauvages annoncent le début de la saison, après les jonquilles...



Le "coucou" parsème au printemps les coteaux crayeux de fleurs jaunes ...



Le Rompvall, une succession de tableaux vivants du plus bel intérêt...

Rappel : si circuler le long des sommets est possible, bien sûr avec précaution, pénétrer dans le bois est interdit. Merci de votre compréhension.

**D**epuis le vingtième numéro de votre journal municipal, nous vous proposons d'évoquer l'histoire et la signification des noms des rues de Mers. (Les rues sont présentées par ordre alphabétique, les noms des cités seront évoqués par la suite).

P -

**Pasteur** (rue Louis)

**Perthes** (rue Jacques Boucher de)

### **PASTEUR** (Rue)

Louis Pasteur naît en 1822 à Dole, (Jura). Elève à l'École Normale Supérieure de Paris, il obtient son doctorat de physique et de chimie. Grâce à ses travaux sur les cristaux, Pasteur sera considéré comme l'un des pères de la stéréochimie.

En 1848, il enseigne à l'université de Strasbourg avant d'être doyen de l'université de Lille en 1855, où il commence à étudier le rôle des levures dans le phénomène de fermentation. Elu à l'Académie des sciences en 1862, il démontre la fausseté de la théorie de génération spontanée. (Celle-ci consistait à penser que certains êtres vivants naissaient de manière spontanée, sans aucun recours à d'autres substances organiques). Puis Pasteur étudie le processus de fermentation ainsi que les causes d'acidité dans le

vin, la bière et le lait. Après avoir découvert que des micro-organismes - ou bactéries - en étaient à l'origine, il propose une méthode pour les détruire : chauffer le liquide en question à une température minimum de 55° C, le faire refroidir aussitôt. Le système de pasteurisation permettant la conservation alimentaire était né, permettant en plus de préserver la qualité des produits.

En 1865, Louis Pasteur fait des recherches sur la pébrine, maladie des vers à soie. Il prouve son caractère héréditaire. Ainsi, en sélectionnant les œufs, il mettra fin à l'épidémie. Il oeuvre aussi sur la maladie du Charbon.

Penché sur l'étude des maladies infectieuses, Louis Pasteur trouve le moyen d'éradiquer la rage après la mort d'un enfant. En 1885, Pasteur vaccine pour la première fois un petit berger alsacien de 9 ans,

Joseph Meister.

L'enfant est sauvé. Le biologiste réalisera plus de 350 inoculations en un an. Sa renommée permettra de lancer une souscription pour créer l'institut Pasteur. En 1888, le président Sadi Carnot inaugure à Paris un centre de recherche sur les virus. Pasteur le dirigera jusqu'à sa mort en septembre 1895 et il y sera inhumé. Grâce à l'Institut Pasteur de nombreux vaccins seront mis au point et plusieurs virus réussiront à être isolés. En 1895, le père du vaccin contre la rage s'éteint, après avoir consacré une grande partie de sa vie à la médecine et au combat contre les maladies infectieuses.



### **PERTHES** (Rue Boucher de)

Jacques Boucher de Perthes, de son vrai nom Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, (né à Rethel en 1788, mort à Abbeville en 1868) est un préhistorien français, l'un des fondateurs de sa discipline.

En 1804, il est un des fondateurs de la Société d'Émulation d'Abbeville. Après vingt ans dans les douanes il revient à Abbeville, à l'époque où les découvertes d'ossements fossiles se multiplient dans les tourbières et sablières.

Boucher de Perthes publie divers ouvrages : Romances, Ballades et Légendes, Opinion de M. Christophe sur les prohibitions et la liberté du commerce en 1830, Nouvelles en 1832, Discours aux ouvriers en 1833, Satires, Contes et Chansonnettes en 1833, De la probité en 1835, Du Courage, de la bravoure, du courage civil en 1836.

Président de la Société d'émulation d'Abbeville, il entreprend l'installation d'un musée local. De 1838 à 1841, il publie un exposé philosophique, puis découvre dans les cou-

ches les plus anciennes de la terrasse de Menchecourt-les-Abbeville (alluvions de la Somme) des outils en silex à côté d'os de grands mammifères disparus qu'il date du Pléistocène. Il rédige plusieurs ouvrages entre 1846 et 1864, notamment "Antiquités celtiques et antédiluviennes", dans lesquels il démontre que l'Homme existait déjà à cette période — il est aujourd'hui convenu de situer le Pléistocène entre 1,87 million et 10 000 années avant nos jours. Avant ses conclusions, il était généralement admis que l'apparition de l'Homme remontait à 4 000 ans av. J.-C.

En 1860, Boucher de Perthes publia un discours célèbre : "De l'Homme antédiluvien et de ses oeuvres", qui conclut : "l'Homme a bien été le contemporain de certains animaux disparus, à une époque antérieure au Déluge ; les climats ont changé puisqu'il y avait des éléphants et des hippopotames dans la vallée de la Somme ; on peut distinguer une période tropicale, une période glaciale et une période tempérée".

Avec sa démonstration de l'existence d'un homme antédiluvien,

Boucher de Perthes s'attire les foudres de la communauté scientifique, qui en 1863 affirmait encore ne pas croire que Mammoth et Homme aient vécu dans le même temps.

En 1864, Édouard Lartet trouvait à la Madeleine, dans la Dordogne, un mammoth gravé par les hommes préhistoriques. En 1866, Henry Testot-Ferry, avec lequel il entretenait une longue relation épistolaire, découvre à son tour des ossements d'éléphants dans les gisements de la Roche de Solutré.

Les scientifiques commencèrent alors à se rendre compte de l'importance de l'oeuvre de Boucher de Perthes, peu de temps avant son décès. Il donna son nom au musée local et au lycée d'Abbeville.



# COUP D'OEIL dans le rétro : la vague Mersoise



(Merci à Mme Christine SOMONT épouse BRIC)



- 1 Emmanuelle DELATTRE
- 2 Sandrine DUNEUFGERMAIN
- 3 Catherine ROBIN
- 4 Isabelle CAILLET
- 5 Valérie PIMONT
- 6 Mireille CONSEIL
- 7 Christine SOMONT
- 8 Fanny SOMONT
- 9 Valérie MARGOLLÉ
- 10 Frédérique ALIX

- 11 Cécile DEBURE
- 12 Karine CAVET
- 13 ? ?
- 14 Valérie TERNOIS
- 15 Nadia DÉSSERT
- 16 Véronique ALIX
- 17 Nathalie VAILLANT
- 18 Valérie ALIX
- 19 Pascale SOUCHET
- 20 Sandra STÉVENIN

- 21 Valérie SELOSSE
- 22 Laetitia MOUILLARD
- 23 ? ?
- 24 ? FALKMAN
- 25 Christelle DÉSSERT
- 26 Delphine PIMONT
- 27 Virginie VAILLANT
- 28 Barbara STÉVENIN
- 29 Laurence ALIX
- 30 Sophie SELOSSE

## La Vague Mersoise...

La Vague Mersoise a été créée en 1975, époque à laquelle les majorettes représentaient fièrement leur commune. C'est Mme Gilberte Mouillard, coiffeuse avenue Foch, qui a monté le groupe. Après bien des répétitions, la première manifestation assurée par les jeunes filles de la Vague Mersoise a été l'inauguration du supermarché "Delta" de la Ruche Picarde, aujourd'hui Auchan. Le groupe était parrainé par Suzanne Gabriello de la Comédie Française et par le comédien et chansonnier Bernard Lavalette, le chef de musique était Christian Santerre...

Spectacle au sein de la salle de cinéma du Casino de Mers-les-Bains en 1978...



➤ **DES CONSTATS RÉCURRENTS DE NON-RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES CONTAINERS POUR DÉCHETS MÉNAGERS NOUS AMÈNENT DE NOUVEAU À ÉVOQUER LE SUJET. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI A PRIS EN CHARGE LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES A ÉGALEMENT CESSÉ DE RAMASSER LES CARTONS DES MÉNAGES ET PROFESSIONNELS. UNE SEULE SOLUTION ! UN COMPORTEMENT RESPONSABLE ET DES VOYAGES AUX DÉCHETTERIES.**



### > RAMASSAGE DES CARTONS : C'EST FINI

Trop souvent, les particuliers ou les professionnels mettent les cartons avec les ordures ménagères. Or, collectés avec celles-ci, les cartons ne peuvent pas être recyclés et impactent fortement le coût à la tonne.

**Une seule solution : les déposer dans les déchetteries.**

Le carton ainsi récupéré coûte beaucoup moins cher à traiter que les ordures ménagères ce qui permet d'alléger **la facture du traitement des déchets**. Nous vous rappelons qu'en ce domaine, la participation de chacun contribue au bien de tous !

C'est pourquoi, la Communauté de Communes Bresle Maritime a pris la décision **de ne plus ramasser les cartons dans le cadre de la collecte des ordures ménagères**.



Cartons et déchets : à la déchetterie !

**Pour les professionnels, les cartons sont aussi acceptés dans les déchetteries** mais d'autres solutions existent (par ex. mettre une benne spécifique au sein de son entreprise. Cette prestation peut être assurée par des prestataires privés pour trouver la solution la plus adaptée à chaque situation.

**AYONS LE REFLEXE DE LA DECHETTERIE : NOS DECHETS ET AUTRES ENCOMBRANTS N'ONT PAS A SEJOURNER SUR LA VOIE PUBLIQUE. LE PERSONNEL COMMUNAL N'A PAS A SUBIR CES COMPORTEMENTS IRRRESPONSABLES.**  
(Voir arrêté municipal ci-dessous)

**Pour tous renseignements : Déchets ménagers et tri sélectif**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESLE MARITIME**

BP 85 - 12, avenue Jacques Anquetil  
76260 EU

Tél : 02 27 28 20 87

Fax : 02 35 50 92 29

Mail :

comdecom.interreg.gj@wanadoo.fr

### - ABANDONS DE DECHETS, MATÉRIAUX OU MATÉRIELS : ARRÊTÉ MUNICIPAL -

Vu les articles L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la police municipale,

Vu les articles R.610-5, R.632-1 et R. 635-8 du Code Pénal,

Vu les articles L. 1311-1 et L.1311-2 du Code de la santé,

Considérant la nécessité de respecter la salubrité publique autour de tous les points d'apport volontaire de la commune,

Arrêtons :

**Article 1er :** l'utilisation des points de tri sélectif est exclusivement réservée à la collecte des déchets recyclables qui doivent être déposés dans les conteneurs. Les déchets recyclables sont identifiables sur la signalétique présente sur le conteneur.

**Article 2 :** le dépôt d'ordures, de déchets ou de tout autre matériau ou matériel autour des points d'ap-

port volontaire est passible d'une amende de 2ème classe (150 €) ou de 5ème classe (1500 €) dans le cas où ces ordures, déchets, matériaux ou matériels ont été transportés à l'aide d'un véhicule.

**Article 3 :** Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie du Tréport, Monsieur l'Agent de surveillance de la Voirie Publique, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Mers, le 9 juin 2009, le maire, E. Maquet

### COLLECTE DES DECHETS

- > Déchetteries de Ault : tél. 03 22 60 79 78  
du Tréport (accessible aussi aux mersoises) : tél. 0 800 97 2004
- > Points d'apports volontaires (tri sélectif) : recyclage des déchets (papier, carton, verre, plastique), containers présents un peu partout en ville.
- > Déjections canines : des sachets de ramassage et des containers sont disponibles sur l'esplanade et en centre-ville.
- > Encombrants : ramassage tous les derniers jeudis de chaque mois.  
(déposer la veille au soir uniquement et pas au pied des containers).



Pour protéger l'environnement, votre journal municipal est imprimé sur du papier "filière verte" afin de respecter et de renouveler la ressource...